

## Programme de la formation

# « Manager avec la Valeur » (M-V)

### Ou Comment rendre le meilleur service pour la moindre dépense ?

Dans le contexte National et International du moment, il est nécessaire de gagner la compétition avec les concurrents, c'est-à-dire qu'il faut être apte à répondre aux besoins du Client en engageant un minimum de ressources.

Aujourd'hui, face à un problème on cherche une solution et on la met en œuvre le plus rapidement possible.

Le résultat : la solution est éphémère, on ne donne pas pleine satisfaction aux clients, on ne se préoccupe pas de l'environnement, le retour sur investissement est nul.

Penser « VALEUR », c'est :

- S'interroger sur ce qu'attend le client
- Mettre l'accent sur les points les plus critiques
- Eliminer la non-qualité et la sur-qualité
- Réduire les coûts tout en répondant aux besoins
- Innover

Cette formation est adaptée aux enjeux de l'entreprise d'aujourd'hui : Faire mieux et plus avec moins - être rentable – fidéliser – innover - être attractif.

**Objectif général de la formation** : Améliorer ses habitudes de Management en s'appuyant sur un questionnement précis, des outils, et sur les compétences des collaborateurs.

Formation animée par un Formateur certifié V4E (Value For Europe).

#### ✓ **Compétences et aptitudes visées :**

---

Être capable de :

- Mettre en œuvre la méthodologie sur un cas de l'entreprise ou de la collectivité
- Faire une synthèse Avant/Après – Etablir le bilan

#### ✓ **Public visé**

---

- Tout responsable de projets en entreprises ou en collectivités pouvant être amené à répondre à des besoins exprimés ou implicites.

#### ✓ **Prérequis**

---

- Pas de connaissances spécifiques préalables en MV. Un questionnaire préalable sera renseigné avant le début de la formation.
- Disposer d'une connexion internet stable, d'un ordinateur avec Webcam et micro (Pour le distanciel)

#### ✓ **Durée de la formation**

---

**12 heures réparties :**

- **En présentiel** sur 3 demi-journées de 3,5 h étalées sur 3 semaines maxi
- **Ou en distanciel** sur 3 sessions de 3,5 h étalées sur 3 semaines maxi
- **Plus 1,5 h** pour la correction de l'étude de cas.

#### ✓ **Réalisation de la formation**

---

- En présentiel, en distanciel ou en mixte distanciel/présentiel

#### ✓ **Nombre de participants**

---

- De 1 à 8 personnes

#### ✓ **Dates de la formation**

---

- Sur offre, dates et délais fixés après réception de la demande.

#### ✓ **Prix de la formation**

---

- Sur offre et convention. Nous consulter.

#### ✓ **Modalités d'accès à la formation**

---

- Formation Continue, plan de développement des compétences, financement personnel. AFEST

## ✓ Programme

---

- **Introduction**

Présentation des participants, rappel des objectifs de la formation, présentation du programme, recueil des besoins et attentes des participants. Conditions de remise des supports. Positionnement des compétences et présentation des critères de validation des acquis de la formation.

- **Méthodologie : Phase d'observation**

- Observer et Analyser un besoin – Le transformer en fonctions
- Utilité d'un Cahier des Charges Fonctionnel – CdCF

- **Méthodologie : Phase de compréhension**

- Rechercher des solutions créatives
- Analyser une solution existante d'un point de vue « Valeur » : Eliminer les composants « inutiles » - Analyser les risques

- **Méthodologie : Phase d'action**

- Mise en œuvre de la solution – Retour sur information

- **Bilan final**

- Synthèse globale
- Synthèse des acquis de la formation
- Questions / Réponses par rapport aux attentes initiales

## ✓ Evaluation des compétences acquises

---

- Exercice de compréhension pour chaque phase.
- Etude de cas choisi par le participant et exposée à l'animateur. L'étude doit développer chacune des phases vues en formation. Elle est réalisée sur le temps personnel. La correction d'une durée de 1,5 heures se fait dans un délai de 15 jours après la fin de la formation.

## ✓ Modalités pédagogiques

---

- Participatif et interactif alternant exposé avec des présentations de cas et d'exemples concrets.
- Remise des supports pédagogiques en fin de formation.
- Remise d'une attestation de fin de formation et d'acquisition des compétences (Article L.6353-1 du Code du Travail).